



VILLE DE LA FÈRE Organisé par le C.C.A.S

# Thé Dansant

Avec l'Orchestre New Millénaire

Dimanche 12 Mars 2023 / 15H-19H  
Espace DROUOT (rue des Bigors)

Entrée : 12 €uros (avec une boisson et une pâtisserie)  
Réservation en Mairie / 03 23 56 62 00  
Date limite des inscriptions : Vendredi 3 mars 2023



## DIPLÔMES ET MÉDAILLES



Les diplômés en présence de Madame le Maire

Cette année encore, ils étaient nombreux, neuf bacheliers et onze collégiens, diplômés avec mention, à recevoir les récompenses bien méritées pour leur travail. Sous le regard de leur famille, Madame le Maire a exprimé aux adolescents l'intérêt de faire de leur mieux afin de concrétiser leur projet.

Nous espérons féliciter davantage de nos jeunes laférois l'année prochaine.



Au cours de cette cérémonie, Madame le Maire a aussi eu l'honneur de décorer trois employés municipaux reconnus pour leur engagement auprès de notre commune, il s'agit de Marc BAYE médaille d'honneur régionale de vermeil pour ses 30 ans de service ainsi que Xavier PARRA et Luc PETIT médaillés d'argent d'honneur régionale pour leurs 20 ans de service. Bravo à eux et merci pour leur dévouement.



Retrouvez nous sur le site internet de



## MUSÉE JEANNE D'ABOVILLE

MUSEE JEANNE D'ABOVILLE

\*Visites guidées thématiques "Les Femmes du musée"

8 mars à 14h et 16h, durée : environ 45mn

Entrée au musée : 4€, exceptionnellement gratuit pour les femmes à cette occasion

Réservation conseillée au 03 23 56 71 91

\*Rencontre-atelier avec Steeven Labeau : après avoir présenté son travail, l'artiste vous initiera à ses techniques de dessins pour représenter la nature le 11 mars 2023 de 14h à 16h.

Informations et réservation :

03 23 56 71 91



## NOUVEAUX COMMERCES



RAFFINÉS - prêt à porter féminin 15 rue de la République du mardi au samedi de 10H00 à 19H00



A partir du 7 mars 2023, nouveau salon de Tatouage **TATTOO STUDIO 48**

Mr Jason Frambourg et Anthony Vilette

48 rue de la République, 02800 LA FERÈ, contact: 06 09 59 26 13.

## AGENDA

### Thé dansant :

Aimez-vous danser ?

Ou admirer les danseurs évoluant sur la piste ?

Alors venez nous rejoindre le dimanche 12 mars après-midi, à l'espace DROUOT, à partir de 15H.

Le Centre Communal d'Action Sociale, organise son traditionnel thé dansant.

L'animation sera assurée par l'orchestre "NEW MILLENIUM".

Le prix de l'entrée est fixé à 12 euros, incluant une boisson et une pâtisserie.

Les inscriptions seront prises en mairie jusqu'au 3 mars 2023 inclus.

Venez nombreux partager ce moment d'agréable détente.



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville [www.ville-lafere.fr](http://www.ville-lafere.fr)

## AGENDA (Suite)

### Collecte des déchets :

Organisée par le club d'animation laférois en partenariat avec les Hauts de France. Le rassemblement pour la collecte des déchets aura lieu le 18 mars sur la place face au musée à 8h30 et le départ aura lieu à 9h. Une distribution de matériel utile au ramassage (gants, sacs poubelle) sera effectuée.

Inscription après 16h au 06 82 19 30 85 Mme Leroy Monique. Toutes personnes sans réservation restent les bienvenues.



Le Club d'Animation Laférois



Organise

En partenariat avec les Hauts De France

Une collecte de déchets autour des étangs de La Fère

Le 18 mars 2023

RDV Place de l'Europe à partir de 8h30



Pour tous renseignements et inscriptions veuillez contacter

Mme Leroy M. au 06/82/19/30/85



1798

## CLUB DE L'AMITIÉ

Vous aimez rencontrer des gens, échanger et partager, faire des jeux de société autour d'un goûter ? Alors n'hésitez pas, rejoignez le club de l'Amitié dans son local se situant juste derrière l'école Jean Mermoz les jeudis après-midi de 14h00 à 17h30.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mme PIOT au 03 23 56 29 53.



## ROSIÈRE 2023



### DEVENEZ LA NOUVELLE ROSIÈRE :

Les jeunes filles intéressées par cette élection doivent s'inscrire en Mairie jusqu'au mercredi 8 mars 2023, dernier délai.

Conditions requises : être Laféroise de parents y habitant, être domiciliée à La Fère, être âgée de 16 ans minimum.

Lors de l'inscription, fournir la fiche de candidature complétée (disponible sur le site de la ville ou à l'accueil de la Mairie de La Fère), une photo d'identité récente, une photocopie de votre carte d'identité, un justificatif de domicile, ainsi qu'un relevé d'identité bancaire ou postal.

Le couronnement aura lieu le 13 avril 2023, selon la tradition.



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville [www.ville-lafere.fr](http://www.ville-lafere.fr)